

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 19 juillet 2021

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Guiraud, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, M. Constant, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, Mme Filhol, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, M. Monany, Mme Choulet, M. Martin, Mme Ségura, M. Chabani

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

M. Troussel donnant pouvoir à M. Guiraud  
M. Bouamrane donnant pouvoir à M. Constant  
M. Monot donnant pouvoir à M. Molossi  
Mme Denis donnant pouvoir à Mme Youssouf  
M. Sadi donnant pouvoir à Mme Dellac  
Mme Lecroq donnant pouvoir à M. Bedreddine  
Mme Lagarde donnant pouvoir à M. Chabani

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

Mme Labbé, M. Taïbi

-----



## Délibération n° 18-01 du 19 juillet 2021

### SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2021 AUX ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES SE DÉROULANT EN SEINE-SAINT-DENIS – CONVENTIONS – RAPPORT N°2.

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2021-VII-24 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu la délibération du conseil départemental n°2016-V-21 du 26 mai 2016 fixant les critères d'attribution de subventions pour l'organisation de manifestations sportives se déroulant dans le département,

Vu la demande de subvention de la fédération française de motocyclisme pour l'organisation du championnat du monde supermoto des nations à Tremblay-en-France,

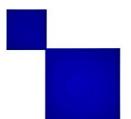
Sur le rapport du président du conseil départemental,

**après en avoir délibéré,**

- ALLOUE aux associations suivantes les subventions de fonctionnement pour l'organisation de manifestations sportives se déroulant en Seine-Saint-Denis :

#### **Catégorie 2 : Compétition fédérale de niveau nationale**

- Club athlétique Montreuil 93  
Challenge Facoetti-Dahm  
le 19 septembre 2021 à Montreuil : 5 000 euros,
- Fédération française de motocyclisme  
Championnat du monde - supermoto des nations  
les 18 et 19 septembre 2021 au circuit Carole : 10 000 euros,
- Archerie Nocéenne club - Neuilly-sur-Marne



Championnat de France de tir à l'arc  
du 10 au 12 septembre 2021 à Neuilly-sur-Marne : 6 000 euros,

### Catégorie 3 : manifestations à caractère départemental

- Association Rise up basket  
Rising star tournoi de basket féminin de niveau national,  
les 28 et 29 août 2021 à Romainville : 8 000 euros,
- Saint-Denis union sport -tennis de table  
Finale retour du championnat de France pro a dames de tennis de table,  
le 5 juin 2021 à Saint-Denis : 5 000 euros,

- APPROUVE les conventions, dont projets ci-annexés, à conclure avec les associations suivantes :

- Club athlétique Montreuil 93,
- Saint-Denis union sport ;

- CHARGE M. le président du conseil départemental de signer lesdites conventions au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental,  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*